

INVITATION

MANIFESTATION AU CHEMIN DU PONT DU CENTENAIRE

12 mai 2023 à 17h30-18h

RDV sur la rive gauche en aval du Pont-du-Centenaire, dans le champ.

Parking chemin des Verjus

Action pour la sécurisation de la mobilité douce & Préservation du patrimoine arboré

Les vélos et les piétons sont en danger sur ce chemin nous demandons à l'État d'intervenir.

Objectifs :

Nous demandons à l'État, dans le cadre de sa mise en œuvre de la loi cohérente et équilibrée sur la mobilité, qu'il trouve une solution pour favoriser et sécuriser les piétons et les vélos sur ce chemin, au détriment du trafic de transit, tout en préservant et valorisant son riche patrimoine arboré.

Nous souhaitons attirer l'attention de l'État sur la problématique de ce chemin et exigeons les modifications qui s'imposent. Ceci avant l'arrivée des nouveaux habitants des futurs quartiers du Rolliet, des Cherpines et la mise en service des nombreux équipements sportifs et publics.

Nous souhaitons vivement que les voitures, camionnettes et camions en transit empruntent un parcours plus adapté pour relier la route de St-Julien à la route de Chancy, au lieu de passer par le chemin du Pont-du-Centenaire, secteur Onex.

Par notre action, nous souhaitons également sensibiliser les usagers des transports individuels motorisés (TIM) à respecter les vélos et les piétons sur ce chemin qui n'est pas adapté au trafic de transit. Ce chemin est déjà, depuis plusieurs années, très dangereux aux heures de pointe.

L'ANPVA attend des actions concrètes de l'Etat pour sécuriser la mobilité douce et durable pour les usagers actuels ainsi que pour les futurs usagers des nouveaux quartiers d'habitation des Cherpines et de ses équipements publics sportifs et culturels.

Problématique :

Le chemin du Pont-du-Centenaire sur Onex, est aujourd'hui sur-fréquenté par les véhicules motorisés en transit, surtout aux heures de pointe. En semaine de nombreuses camionnettes et camions, souvent immatriculés dans d'autres cantons, ou en France voisine transitent par ce chemin.

Aujourd'hui sur ce chemin, les vélos et les piétons se partagent un trottoir pour être en sécurité. Le trottoir étant carrossable, les voitures l'utilisent également pour se croiser. Les piétons sont donc constamment bloqués et en danger. Les moments les plus critiques sont aux heures de pointe, quand les écoliers se déplacent pour aller à l'École de Commerce et de Culture Générale Aimée-Stitelmann, ainsi qu'au centre sportif, à la Gavotte ou au poney club.

En plus de sa configuration étroite et en forte pente, le chemin du Pont-du-Centenaire débouche sur la route étroite du Grand-Lancy qui est également constamment en surcharge de trafic, induisant des difficultés de circulation aux heures de pointe. Et ce, également le long de ses chemins tributaires comme : les chemins Charles-Borgeaud et de la Colline. Il n'est donc pas envisageable d'augmenter le nombre de véhicules sur la route du Grand-Lancy via le chemin du Pont-du-Centenaire.

De plus, le chemin du Pont-du-Centenaire, par son histoire, par son arborisation constituée d'une allée de chênes et par son nant qui se jette dans l'Aire, a une forte valeur patrimoniale et biologique. Son arborisation participe grandement à la lutte, contre les îlots de chaleur. Son arborisation doit être impérativement préservée.

Inauguration de notre action le 12 mai 2023

Nous installerons durant 1 mois, le long du chemin, 4 banderoles avec les slogans :

- « *Ici les piétons et les cyclistes sont en danger !* »
- « *Réalisons des trottoirs sécurisés pour les piétons !* »
- « *Préservons notre patrimoine arboré et historique !* »
- « *Valorisons la mobilité douce !* »

Le long du chemin, seront installés également 10 silhouettes colorées représentant les usagers les plus vulnérables qui fréquentent quotidiennement ce chemin.



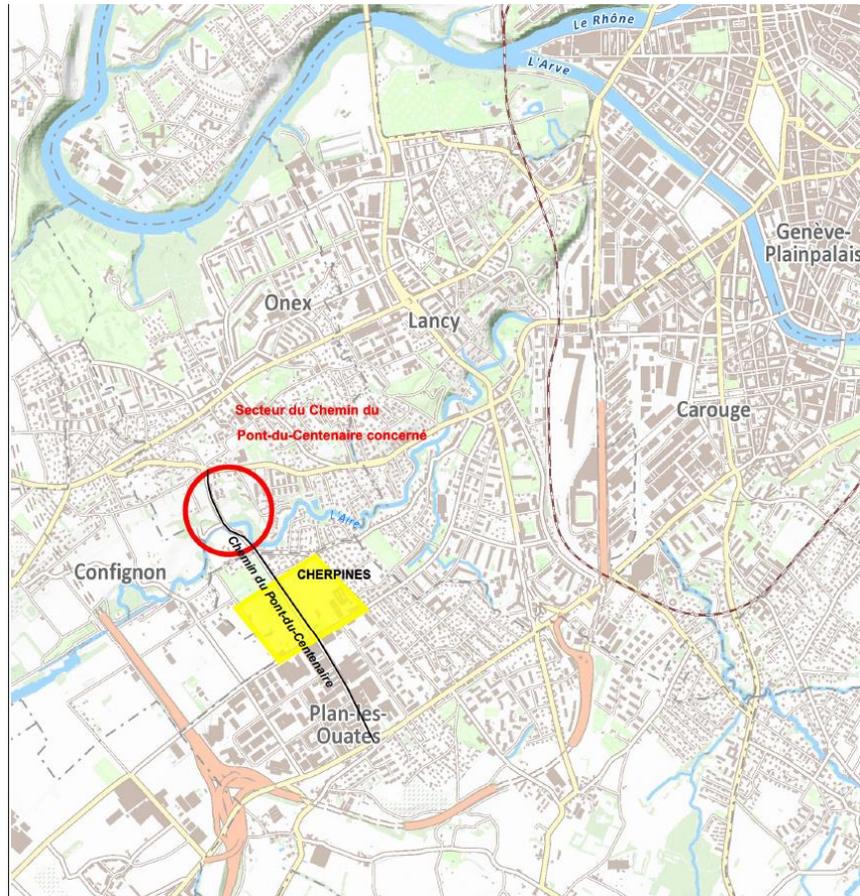
Ces figurines seront installées, le long du chemin du Pont-du-Centenaire sur Onex, le secteur concerné est entouré du cercle rouge, sur la carte ci-dessous.

Annexes :

- 1 Carte et situation
- 2 Historique des démarches
- 3 Photos



Annexe 1



SITG - Tous droits réservés

Annexe 2

Historique des demandes de sécurisation du chemin auprès de l'État

La problématique du trafic de transit sur le chemin du Pont-du Centenaire entre Plan-les-Ouates et Onex ne date pas d'aujourd'hui. La pétition adressée au Grand Conseil (P1375 du 19.11.2001), signée par 270 personnes était déjà le résultat d'une réflexion d'un groupe de personnes au sujet de cette problématique. Suite à cette pétition la circulation sur le chemin David-Brolliet a simplement été empêchée par la pose de potelets et un trottoir carrossable avait été aménagé en 2009 sur le chemin du Pont-du-Centenaire.

L'ANPVA a entrepris de nombreuses démarches auprès des autorités communales et cantonales, pour demander de sécuriser la mobilité douce sur le secteur Onex, situé entre la route du Grand-Lancy et le chemin des Verjus :

- 22.11.2021: Lettre adressé à Monsieur le Conseiller d'État Serge Dal Busco, pour exprimer notre inquiétude face au danger pour les vélos et les piétons empruntant ce chemin.
- 07.02.2022 : Rencontre avec Mme Olivia Vogtle et M. Olivier Caumel de l'Office cantonal des transports (OTC), pour étudier la sécurisation de ce tronçon.
- 14.03.2022 : Rencontre avec Mme Yunus Ebner, Conseillère administrative de la Ville d'Onex, en charge de la mobilité, pour étudier la sécurisation de ce secteur.
- 26.09.2022 : Rencontre avec M. Mario Rodriguez, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates en charge de la mobilité et M. Damien Bonfanti, Conseiller administratif de Lancy en charge de la mobilité, pour trouver une solution intercommunale pour sécuriser la mobilité douce sur ce secteur.
- 29.11.2022 : M. Antonio Hodgers, Conseiller d'État et son équipe administrative présentent le projet du futur quartier du Rolliet (Cherpines I) sur Plan-les-Ouates. Il est spécifié que la mobilité active sera fortement encouragée dans ce nouveau quartier. L'ANPVA relève que le chemin du Pont-du-Centenaire est le seul axe routier pour aller vers le nord et qu'il n'y a pas d'alternative à ce jour.
- En cours 2022: Suite à de nombreux échanges de l'ANPVA, avec l'Etat et les différentes communes impliquées par la circulation sur le chemin du Pont-du-Centenaire sur Onex, une étude de mobilité sur la région Onex, Bernex, Confignon, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates incluant le chemin du Pont-du Centenaire a été lancée.

En résumé, les remarques de l'ANPVA ont toujours été bien reçues par les autorités communales et cantonales ainsi que par l'administration en charge de la mobilité. Mais concrètement, aucune action se dessine alors que l'urbanisation des Cherpines avance.



association
nature et patrimoine
du Val d'Aire
11b route de Soral
1232 Confignon

anpva

Annexe 3

